

Observatoire du logement / Commission « Habitat » CAEN-LA-MER

Compte-rendu de la réunion du 25 juin 2009.

*Présents : les conseillers d'Agglomération membres de la commission et associés, M. ROUSSEL (D.D.E.A.)
Présents pour l'Observatoire : Etienne ADAM, Daniel DUBOSQ, Gilbert MARIE.*

Le nouveau P.L.H. (Programme Local de l'Habitat) est en phase d'élaboration et dans ce cadre un diagnostic est en cours de rédaction. Ceux qui le souhaitent peuvent retrouver les documents sur le site de CAEN-LA-MER : <http://www.caenlamer.fr/habitat.asp>.

Soucieuse de se doter d'outils, la Communauté a déjà envisagé un Observatoire du logement pour suivre le P.L.H., elle a engagé un travail d'évaluation des besoins à partir de sources diverses en particulier celles de l'Association Régionale de l'Habitat Social (pour la demande du logement social) ou de la Chambre Régionale de la Construction (pour la réalisation du logement).

D'après ces sources le nombre de demandes de logement social en instance sur l'agglomération est estimé à environ 9 000 dossiers (au lieu de 10 000 dans une estimation précédente). Cependant les conseillers communautaires sont conscients qu'il ne s'agit là que de statistiques fondées sur l'observation des demandes effectives et que le côté qualitatif est absent. Par exemple, les chiffres ne prennent pas en compte ceux et celles qui ont renoncé à leur demande pour des raisons diverses. Par ailleurs, ils ne disent rien sur l'urgence que représentent les demandes de mutation interne (demandes de changement de logement social).

La Commission se dit prête à prendre en compte ce que l'Observatoire citoyen pourrait dire relativement aux besoins en logement et affirme sa volonté de concertation avec les interlocuteurs que nous sommes collectivement.

Nous avons présenté ce que pourrait être l'Observatoire en insistant sur l'expertise associative en matière de besoins et sur notre volonté de défendre des propositions sur la base de ces besoins.

Suite à un premier échange sur ces questions, la Commission nous fait les propositions suivantes :

- une rencontre bi-annuelle avec la Commission (ou un groupe de travail de cette Commission).
- l'Observatoire serait auditionné par la Commission sur un rapport annuel.
- des rencontres supplémentaires pourraient être organisées sur des sujets précis.

La phase de diagnostic doit se clore dans le dernier trimestre 2009 : nous sommes invité(e)s à faire part de nos propositions et critiques au Cabinet qui rédige ce diagnostic (voir sur le site). Pour cela il faudrait que nous ayons une première élaboration de propositions pour la fin de septembre.

Nous pensons que cet ordre du jour très serré peut être un plus pour le démarrage de l'Observatoire.

Au cours de l'été nous proposons à tous les participants de consulter les documents sur le site cité ci-dessus, de faire circuler les premières propositions par courriel (étant entendu que certaines sont déjà avancées dans l'appel pour la création de l'Observatoire et qu'il faut sans doute les préciser).

Sur la base de ces premiers échanges, nous proposons que se tienne une réunion au début de septembre (sur une demi-journée ou bien de 18h à 22h) avec l'ordre du jour suivant :

- échange sur le diagnostic du P.L.H. : quelles critiques, quels manques, quelles corrections.
- comment faire remonter les besoins : synthèse des informations associatives, contacts à prendre (par exemple auprès des sections syndicales du travail social). Peut être devrions-nous faire une formation là dessus ?
- mise sur pied d'une équipe d'animation pour suivre les décisions des réunions et faire les tâches de préparation.

Il serait souhaitable que chaque association y participe et désigne un référent pouvant être consulté et sollicité.

Concernant les réunions plénières de l'Observatoire, la présence n'est pas limitée et nous devons même les ouvrir au maximum.